

Confidentiels

Concert Solidarité Congo à Paris : la date du 7 avril maintenue

Romain Chanson et Jeanne Le Bihan

Jeune Afrique, 24 mars 2025



La musicienne franco-congolaise Theodora (ici lors de la Fashion Week de Paris, le 5 mars 2025) a confirmé sa participation au concert Solidarité Congo.

© JEAN-MARC HAEDRICH/SIPA

Le concert caritatif, dont la date correspondant à la journée internationale de commémoration du génocide des Tutsi au Rwanda avait fait polémique, aura bien lieu le 7 avril. Les organisateurs avancent une question de disponibilité pour justifier son maintien malgré le retrait de plusieurs partenaires.

On prend les mêmes, ou presque, et on recommence. Malgré la polémique entourant le choix de la date, un 7 avril, journée internationale de commémoration du génocide des Tutsi au Rwanda, le concert Solidarité Congo a été maintenu. Les artistes, des stars de la scène rap et francophone, ont confirmé leur présence : les deux frères Gims et Dadju, tous deux détenteurs d'un passeport diplomatique congolais, le célèbre chanteur de rumba congolaise Fally Ipupa, Youssoupha, Gazo, la chanteuse britannique Stefflon Don, l'artiste béninoise Angélique Kidjo, le Malien Sidiki Diabaté ou encore la star montante franco-congolaise Theodora.

Retrait de l'Unicef, d'AEG Presents...

En revanche, le maintien de la date a conduit le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), qui devait recevoir les fonds, à se désolidariser de l'événement. Son nom a disparu de la nouvelle affiche. Prestataire engagé pour organiser le concert, l'entreprise AEG Presents a elle aussi décidé de se retirer, comme elle l'a confirmé à *Jeune Afrique*. Quant à Skyrock, la radio rap se contente de faire la promotion de l'événement sur ses antennes. Elle a aussi diffusé pendant un mois le morceau « Free Congo » de Gradur, Ninho, Damso, Kalash Criminel, Josman et Youssoupha.

Les fonds récoltés seront désormais versés à l'association Give Back Charity, qui les redistribuera « à des associations œuvrant sur le terrain », assure le communiqué de Solidarité Congo. Créée en 2019, Give Back Charity a été fondée par le chanteur Dadju pour venir en aide aux femmes victimes de violences sexuelles en RDC. L'artiste s'est associé avec Joss Mundele, alias José Mundele Ngolo, le créateur du label Lutece Music, avec qui il collabore, et avec Nasser Ghivalla Goulamhousen, le propriétaire de la société Nas Production. Give Back Charity, comme son fondateur, se sont déjà exprimés sur le conflit. « Le peuple de l'est du Congo subit un génocide », est-il écrit en légende d'une publication sur Instagram datant du 6 février 2024.

« Concert de la honte »

Très tôt, la communauté rwandaise de France s'est mobilisée contre cet événement à cause de la date choisie. Elle dénonce un « concert de la honte » sur une affiche qui appelle à manifester devant l'Accor Arena le jour du concert, de 18 heures à 21 heures. La déclaration de manifestation a été déposée à la préfecture de Paris, qui ne s'y est pas opposée pour le moment. « Toutes les options sont sur la table », réagit Richard Gisagara, avocat de la communauté rwandaise de France.

Les organisateurs continuent de plaider une malheureuse coïncidence. « On a compris la polémique et on a cherché des alternatives mais il n'y avait pas d'autre date compte tenu de l'engouement du public et de la disponibilité des artistes. On n'est pas dans la provocation ou la confrontation des mémoires », commente un membre de l'organisation. « Nous avons été conduits à maintenir cette date malgré tout pour des questions de logistique

et de disponibilité des artistes. C'est pour ces mêmes raisons que cette date avait été proposée, explique à *Jeune Afrique* l'équipe de communication du concert. Les artistes se mobilisent *pro bono*, il fallait donc un timing qui ne les mette pas en porte-à-faux quant à leurs engagements. »

Avec l'aval des « combattants »

Selon nos informations, les « combattants », des militants de la diaspora congolaise qui se sont illustrés ces dernières années par des mobilisations parfois violentes, ont été impliqués dans l'organisation du concert. Pourtant engagés contre la venue en France d'artistes qu'ils jugent trop proches de l'exécutif congolais, ces activistes ont aidé à identifier des associations de terrain à qui reverser les fonds. Ils s'étaient opposés à un report du concert. « Ils nous ont aidés mais ils ne sont aucunement associés », précise toutefois l'équipe de communication de Solidarité Congo.

L'organisation du concert était remontée aux oreilles de l'Élysée et du Quai d'Orsay. L'administration française garde un œil sur les concerts des artistes congolais depuis les menaces répétées de ces fameux « combattants. » Vigilants sur les questions de sécurité, l'Élysée et le Quai d'Orsay ne s'étaient pas rendu compte de la sensibilité du calendrier, avant de suggérer aux organisateurs de trouver une nouvelle date.

« On n'est pas dans la provocation »

« Cette date choisie malencontreusement, en fonction de la disponibilité des artistes et de la salle, fut l'objet d'un débat malheureux. Face à cela, nous avons choisi de nous tenir à notre ligne directrice : rester fidèles à notre mission humanitaire et garantir la tenue de cet événement essentiel », explique un communiqué des organisateurs. « Moi je reste optimiste sur le fait que nos intentions sont bonnes, on est dans une logique d'apaisement et de respect de la mémoire du génocide des Tutsi, on essaie de tendre la main à ces associations qui pouvaient paraître dubitatives... Je pense qu'après ce communiqué, elles comprendront notre démarche », témoigne un membre de l'organisation cité plus haut.

L'initiative du concert revient à plusieurs figures du milieu artistique, dont Charles Tabu, manager du chanteur congolais Ferre Gola et frère de Youssoupha, Elvis Adidiema, directeur de Sony Music Afrique francophone, qui accompagnait le président Emmanuel Macron lors de sa tournée à Kinshasa en mars 2023, et Aurélien Logeais, qui a organisé le « Match pour la paix » au stade des Martyrs de Kinshasa le 3 décembre – match auquel a participé le président Félix Tshisekedi en tant que gardien de but. Sans oublier Éric Bellamy. C'est sur les épaules de ce quinquagénaire, qui a monté sa propre entreprise, Sold Out Services, en juillet 2024, que repose l'organisation d'un concert qui a commencé par une fausse note.